

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Directrice générale de la municipalité de Rougemont, que le Conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no 2018-242 et ses amendements, lors d'une séance du Conseil qui se tiendra, le 6 juin 2022 à 20 h 00, à la salle du Conseil municipal, située au 61, chemin de Marieville à Rougemont.

1. Identification du site concerné :

925, rue Principale

Nature et effet :

La demande est à l'effet de permettre la création d'un nouveau lot déjà construit avec un frontage de 14,23 mètres au lieu de 18,00 mètres tel que prescrit par la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Rougemont, ce 20 mai 2022.



Kathia Joseph, OMA.
Directrice générale et Secrétaire-trésorière